



REPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI
RECTORAT

NO.: VRR/.....

31078

Port-au-Prince, le

12 SEP. 2024

Du : Bureau du Vice-recteur à la Recherche (BVRR)

Au : Président du Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL)

Aux : Doyens, Coordonnateur de Conseil, Membres de Commission, Vice-doyens à la Recherche ou Equivalents, Responsables de Laboratoires de recherche, des Entités de l'UEH

Objet : **Appel à soumission de dossiers pour l'exercice 2024-2025**

Chers Responsables,

Le Bureau du Vice-recteur à la Recherche (BVRR) de l'Université d'État d'Haïti a le plaisir de vous informer que :

1- Les dossiers de demande de soutien aux Laboratoires de recherche, de cofinancement des projets de Coopération Scientifique interuniversitaire (PCSI) sont reçus du **1^{er} octobre au 31 décembre 2024** au Secrétariat du Vice-recteur à la recherche. La recevabilité des dossiers nécessite :

- **Pour les Laboratoires :**
 - La Lettre de transmission par le Décanat ou Conseil de Direction,
 - Le formulaire d'enregistrement actualisé du Laboratoire pour l'exercice 2023-2024 dûment rempli et signé,
 - Le rapport des dépenses dans le cas de soutien reçu du Rectorat au cours de l'exercice 2023-2024, ou au cours des exercices précédents pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.
- **Pour le cofinancement des PCSI ;**
 - La lettre de transmission par le Décanat ou Conseil de Direction
 - L'original du projet et la preuve du financement de base
 - Les activités prévues pour l'exercice 2024-2025,
 - Le rapport des dépenses en quatre exemplaires, dans le cas de soutien reçu du Rectorat au cours de l'exercice 2023-2024, ou au cours des exercices précédents pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.



REPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

RECTORAT

- 2- Les dossiers de soutien aux mémoires de licence, de Master et aux thèses sont reçus du 1^{er} octobre 2024 au 31 janvier 2025.
 - **Pour les mémoires, le dossier recevable comprend :**
 - La liste des sujets de mémoires à subventionner avec les noms des étudiants et encadreurs
 - Les avant-projets ou protocole de mémoires dûment signés en quatre exemplaires.
 - Les copies des pièces d'identité en couleur des étudiants bénéficiaires (Matricule Fiscal à jour obligatoire, CIN, Cartes d'étudiant ou attestation)
 - Les copies de procès-verbaux de soutenances réalisées pour l'exercice 2023-2024.
- 3- Les demandes de billet d'avion pour les masters et thèses réalisés à l'UEH ou en cotutelle, la participation à des manifestations scientifiques, sont reçues du 1^{er} octobre 2024 au 30 juin 2025.
- 4- L'appel à soumission de projets de recherche pour l'exercice 2025-2026 sera reçu du 1^{er} avril au 30 juin 2025; les demandes d'accréditation des Laboratoires de recherche par le Conseil Scientifique, seront reçues également au cours de cette même période.

Dans l'attente de recevoir vos demandes selon les délais fixés, le Bureau du Vice-recteur à la Recherche saisit l'occasion non seulement pour vous souhaiter une fructueuse année fiscale 2024-2025, mais aussi pour vous renouveler, chers Responsables, l'assurance de sa considération distinguée.


Jacques BLAISE
Vice-recteur à la recherche



C.C :

Recteur, Fritz DESHOMMES
VRAA, Jean POINCY

JB/
GJC